

qui concerne l'exécution des travaux de la Chambre.

• (6.40 p.m.)

Il y a bien des mois, le comité de la radio-diffusion, des films et de l'assistance aux arts a été saisi d'une demande pour étudier cette question. La demande a été déférée à l'Orateur qui a répondu qu'il appartenait à la Chambre de prendre une décision quant à savoir si nous devrions, oui ou non, poursuivre cette importante question. Quoi qu'il en soit, notre travail et notre activité sont, bien entendu, rapportés au jour le jour et parfois d'heure en heure. Comme l'a signalé tantôt le député de Notre-Dame-de-Grâce (M. Allmand), cela constitue, en fait, un reportage des travaux de la Chambre des communes qui est, puis-je dire, insuffisant non au sens des personnes qui s'acquittent de cette tâche par le truchement de la radio et de la télévision, mais simplement parce qu'en fait ce n'est pas une appréciation positive ou peut-être devrais-je dire que ce n'est pas une appréciation honnête—des événements qui se déroulent à la Chambre des communes. On «couvre» nos travaux de façon assez furtive, si je puis employer ce mot. L'autre soir, le ministre des Finances (M. Sharp) a pu se lever à sa place et donner son opinion sur le budget, mais seulement après, dans le couloir, a-t-il pu résumer pour les millions de téléspectateurs comment le financement des affaires du pays sera effectué au cours des prochains mois.

C'est un traitement de second ordre qu'on accorde ainsi aux citoyens canadiens. On ne leur permet pas d'entendre des rapports de première main sur des sujets de ce genre. On a tenté, ces derniers mois, de simuler la marche des délibérations. Je me souviens d'un comité qui a tenu une série de réunions il y a quelques mois; une fois la session terminée, une équipe de télévision a tenté de simuler les audiences du comité, tout comme si ce dernier tenait une séance, en faisant alterner questions et réponses. J'ignore si on a réussi à duper certaines personnes. J'ai trouvé intéressant que l'on télévisait certaines séances du comité du crédit aux consommateurs du Canada. Je me demandais si l'initiative en soi était régulière, mais comme je suis un fervent de l'idée, ce n'était pas moi qui allais critiquer. Tant de gens sont persuadés que nous devrions donner suite à la chose, que l'on a songé à simuler quelques-unes des délibérations.

Voilà maintenant que le leader du gouvernement à la Chambre a répondu à une question qu'on lui a posée à la période des questions en disant que tout le problème sera déféré au comité de la procédure. J'ignore si c'est le meilleur comité pour cela, bien que, à mon avis, les membres de ce comité soient peut-être les plus aptes à comprendre la procédure de la Chambre. Toutefois, j'espère que le comité comprendra également certains députés pouvant apprécier l'intérêt que le grand public porte à la décision que nous prendrions à cet égard.

Il serait sans doute intéressant d'examiner certains arguments—je devrais peut-être dire certaines craintes—qui ont été formulés quant à la diffusion possible des délibérations de la Chambre des communes et de ses comités. J'en mentionnerai d'abord un dont on n'a probablement jamais fait état en public, mais qui mijote sûrement dans l'esprit des députés les plus anciens à la Chambre: l'aspect sacré de notre assemblée qui, pour une raison quelconque, a quelque chose de spécial. Plus l'on demeure longtemps à la Chambre, plus on éprouve de respect à son égard, plus l'on reconnaît la sainteté, si j'ose dire, de ce qu'elle représente.

M. Herridge: Voilà une déclaration très sage et très intéressante.

M. MacDonald: Pourtant à mon sens nous ne devrions pas interpréter le mot «sainteté» comme le font certains de nos chefs récents qui veulent dire par là que nous nous isolons du public et du monde. Je n'ai pas l'intention d'entamer une discussion théologique, mais j'aimerais rappeler aux députés que l'étymologie du mot «sainteté» est «santé» et que cela sous-entend un corps sain et entier. Si de quelque façon que ce soit nous empêchons le public de savoir ce qui se passe en cette enceinte, nous rendons un mauvais service à la Chambre. Si depuis quelques années les Canadiens sont de plus en plus désillusionnés et désempoignés à l'égard du Parlement et des politiciens—et j'ai l'impression que cela est vrai—c'est en partie parce que nous nous sommes isolés du public. Je sais que 100 députés pourraient se lever immédiatement pour dire que cela n'est pas vrai, car ils envoient des centaines de lettres à leurs commettants, leurs rendent souvent visite, ont de nombreuses conversations par téléphone avec eux et présentent souvent des instances en leur nom. Pourtant c'est ce que vous faites, en un sens, à l'extérieur de la Chambre.